

**Championnats de France - Aide
aux résultats et aux déplacements**

Rapport n° CP/2011/431

Service gestionnaire :

Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides au sport de haut niveau.

Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements

Le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs et aux déplacements.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15264	65-6574-32	675 000,00 €	545 029,80 €	18 352,76 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 18 352,76 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, au titre de l'aide aux championnats de France (résultats et déplacements).

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL